

donc la panacée qui doit guérir tant de maux ? Pour la trouver il ne suffit pas de connaître le mal, il faut remonter à sa cause. Sans doute, il est vrai et il est facile de dire que tous ces maux tiennent à l'abandon dans lequel on laisse le peuple, à son ignorance, à sa misère, résultat d'une mauvaise organisation des travaux, d'une injuste distribution des produits. En nous tenant dans ces généralités, le seul remède logique qui se présente, c'est l'amélioration morale et physique du peuple, c'est l'organisation du travail, c'est un autre ordre social. Mais pour nous qui ne voulons que des réformes pacifiques, qui savons qu'une révolution doit être dans les mœurs avant d'être dans les faits, celle-là est l'œuvre du temps et c'est du présent que nous nous occupons. Je ne remonte pas si haut pour trouver la cause de toutes ces misères. Je me borne à dire qu'elle est tout entière dans l'éducation particulière et je conclus que son remède c'est l'éducation collective.

Je vous l'ai dit tout à l'heure, mon cher ami, les qualités physiques et morales d'une nourrice sont rares. J'admets, si vous le voulez, que nous en avons de très bonnes, je suis prêt à faire toutes les exceptions que vous voudrez ; mais vous reconnaîtrez bien avec moi que tout cela est abandonné au hasard, que le principe de morale philosophique qui veut que la mère nourrisse son enfant expose à de nombreuses erreurs. Or, convient-il que l'éducation des enfants, leur santé, leur existence même soit abandonnée à ces éventualités ? vous ne le voulez pas. Commençons donc à poser ces principes que l'éducation et l'allaitement maternel sont dangereux en général, et qu'il convient d'y renoncer. Je propose de le remplacer par l'allaitement dans une crèche tout à fait différente des vôtres, et dont voici le plan.

Elle serait placée à la campagne à une petite distance de la ville, dans un lieu sain, aéré, exposé au soleil levant, garanti contre les vents du nord et contre les ardeurs du midi. La maison serait isolée, composée d'un rez-de chaussée élevé de deux mètres au dessus du sol, avec des caves voûtées au